



Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous  
convier au

## CONCOURS nocturne « tir 18m »

Qu'ils organisent le vendredi 10 Octobre 2025  
au profit de la lutte contre le cancer du sein

**1 seul départ / 2 x 18 m, sélectif pour le championnat de France**

Lieu : Complexe sportif de Kervignac, salle N°1 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 14 cibles (56 places), 1 départ

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (3 volées)
1 Départ	19h00	19h30	19h45

Résultats et podiums vers 23h00, suivi d'un verre de l'amitié

### Catégories et blasons :

#### Arcs nus :

U18 (U15 et U18) Blason diam. 60cm  
Scratch (U21 à S3) Blason diam. 40cm

#### Arcs classiques :

U11 Blason diam. 80cm  
U13 et U15 Blason diam. 60cm  
U18 à S3 Blason diam. 40cm

#### Arc à poulies :

U15 (U13 et U15) Blason trispot triangulaire diam. 40cm  
U18 à S3 Blason trispot triangulaire diam. 40cm

Possibilité de tirer sur blason trispot  
(type Végas pour l'occasion) si le choix  
est clairement annoncé à l'inscription.



Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie individuelle, et à la première équipe de chaque catégorie d'équipe.

Tarif unique de 10 € dont 5 € seront reversés à Nost'n Roz, association locale de lutte contre le cancer du sein

Page FB de l'association Nost'en Roz: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086719784386>

Inscriptions : uniquement sur inscript'arc avant le 3 octobre 2025

<https://kervignac-salle.inscriptarc.fr/>

Le règlement peut se faire via inscript'arc ou par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce au passage au greffe le jour du concours.

Licence FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité obligatoire.  
Tenue conforme au règlement ou rose pour l'occasion et chaussures de sport obligatoires.  
Sur place : buvette, sandwiches (**commande à l'inscription**) et gâteaux.

